VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TABAC ET CANABIS PENSANT LA GROSSESSE

Par yeni Postée le 18/01/2021 15:33

Bonjour, Voilà, j'ai 36 ans et je suis enceinte de 4 semaine environs, avant ca je fumais 2 ou 3 cigarettes ou joins dans la journée. Aujourd'hui, je fume 1 cigarette la journée, parfois 1 et demi et un 1/2 join le soir avant de dormir. Mon médecin a été rassurant en me disant que tant que le cerveau du bébé n'était pas formé, il n'y avait pas d'incidence en ce qui concerne le cannabis, et que 1 a 2 cigarettes par jour, ca n'aurait pas d'incidence non plus. J'ai fais quelques recherche sur le net mais je trouve tout et son contraire. J'avoue que ces petits plaisirs me procure beaucoup de bien être, mais j'aimerais connaître réellement l'impacte sur le déroulement de ma grosses, et sur le bébé. Pensez vous que je doive arrêter maintenant ou puis-je en profiter encore pendant quelques semaines ?

Mise en ligne le 22/01/2021

Bonjour,

Nous comprenons votre questionnement et saluons votre vigilance dans l'intérêt de la santé de cet enfant à venir.

A ce jour, si la consommation de cannabis associée à celle du tabac n’est pas sans risque, il est encore très difficile d’évaluer l’impact exact de l’exposition au cannabis in utero.

Toutefois, les études qui prennent en compte la consommation de cannabis ne mettent pas en évidence de différence significative de poids et de taille chez les bébés exposés au cannabis in utéro ; elles ne rapportent pas de malformation congénitale liée à la consommation de cannabis durant la grossesse ; quant aux conséquences de la consommation sur la durée des grossesses, elles restent divergentes sur le risque de prématurité augmenté. Nous vous joignons le lien de la fiche « cannabis » extrait de notre « dico des drogues », à la rubrique « grossesse » vous pourrez y retrouver ces informations.

Par ailleurs, il a pu être observé que les tensions liées à l’arrêt de la consommation présentent la probabilité d’induire un besoin d’apaisement supplémentaire, une envie de consommer augmentée, un mal-être, une anxiété susceptible de mettre le fœtus en souffrance. Ce qui conduit parfois les professionnels à encourager la diminution de la consommation plutôt que l’arrêt brutal lorsque celle-ci a pris une place importante dans la vie de l’usager. Nous vous laissons le soin d’évaluer votre besoin de consommer et votre capacité à vous libérer progressivement de cette consommation.

Pour cela, il vous serait possible de vous rapprocher d’un professionnel de soins spécialisé sur la question des consommations en cours de grossesse avec qui vous pourrez évoquer vos questionnements, inquiétudes et difficultés.

Nous vous joignons 2 liens de structures d'aide que vous pouvez contacter en toute confiance, qui sauront répondre à vos questions, être à votre écoute et vous orienter vers un professionnel dans votre département si besoin.

Si vous souhaitez des informations sur ces orientations, vous pouvez également nous contacter au 0800 23 13 13 de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit) ou par chat via notre site.

En vous souhaitant une bonne continuation pour votre grossesse,

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC L

GROUPE D'ETUDE GROSSESSE ET ADDICTIONS : GEGA

59 rue Meslay
Association GEGA chez Association DAPSA
75003 PARIS

Site web : www.asso-gega.org/

Voir la fiche détaillée

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES GROSSESSE ET ADDICTIONS ET COORDINATION

371 av du Doyen Gaston Giraud
Hôpital Arnaud de Villeneuve - service gynéco-obstétrique
34295 MONTPELLIER

Tél : 04 67 33 64 77 répon
Site web : www.chu-montpellier.fr/fr/
Secrétariat : Lundi au vendredi de 9h à 17h
Accueil du public : Lundi au vendredi de 9h à 17h
COVID -19 : Mars 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous ou sur indication médicale

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis